

sages, judicieuses et fructueuses en bien et leur consciencieuse administration par les officiers de la justice, avec la diffusion par le clergé de ces sentiments et de ces principes sans lesquels un pays ne saurait prospérer, auront pour résultat de rendre et de conserver nos populations vertueuses, contentes et heureuses.

Chacun de nous, M. l'orateur, peut contribuer tant soit peu à la prospérité de notre Province et de la confédération, non-seulement à sa prospérité matérielle, mais à la prospérité basée sur la diffusion de ces principes relevés et de la plus haute importance qui sont chers à tous les hommes bien pensants, je veux dire ces principes de respect pour l'autorité de la loi, pour les droits et les privilèges de toutes les classes de la société, de loyauté envers notre Reine et notre pays, de fidélité et d'adoration envers notre Créateur. (Applaudissements).

---